

Conseil départemental de la Manche
Groupe de la Gauche Sociale et Écologiste (GSE 50)

Séance plénière du 12 décembre 2025

MOTION "LE FINANCEMENT DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE"

Pierre-François LEJEUNE

Conseillère départementale, canton de Cherbourg-en-Cotentin 1
au nom du groupe

Monsieur le Président, cher.e.s Collègues,

Je veux d'abord saluer l'esprit transpartisan qui nous rassemble aujourd'hui. Lorsque tous les Départements, quelles que soient leurs sensibilités, portent la même alerte avec la même force, **c'est que nous avons franchi un point de rupture.**

Car ce que nous mettons en lumière dans cette résolution, c'est un constat simple : l'Aide sociale à l'enfance absorbe aujourd'hui, seule, les carences du droit commun — santé, handicap, scolarité, protection judiciaire. Les chiffres nationaux sont implacables.

Ce n'est acceptable ni pour les enfants, ni pour les familles, ni pour nos équipes. Nos services se retrouvent en première ligne face à des situations d'une violence inédite : prostitution de mineures, psycho-traumatismes, addictions, troubles graves de santé mentale. Les reportages récents — notamment Envoyé spécial — ont révélé ce que nous dénonçons depuis longtemps : **l'exploitation sexuelle des**

mineurs est une réalité insupportable. Et le rapport de la commission d'enquête, rédigé notamment par **la députée socialiste Isabelle Santiago**, l'a démontré : de la Justice à la Santé mentale, de l'Éducation au Handicap, **l'État porte une responsabilité majeure dans les défaillances actuelles.**

Ces constats, nous les retrouvons pleinement **ici, dans la Manche.** Hier encore, l'Observatoire départemental de la Protection de l'enfance l'a rappelé :

- **+13 % d'informations préoccupantes** en un an,
- **4 % des enfants manchois accompagnés ou accueillis à l'ASE,**
- davantage d'alertes alors même que la natalité baisse.

Cette progression des vulnérabilités sans « progression des moyens » est exactement ce que vivent l'ensemble des Départements. Alors, soyons clairs : **nous ne pourrons pas continuer seuls.**

On nous annonce une nouvelle loi ; très bien. Mais les précédentes ne sont pas pleinement appliquées faute de moyens. Ce qui manque, ce n'est pas un texte supplémentaire : **ce sont des financements à la hauteur d'une compétence régaliennne.**

La protection de l'enfance, c'est l'affaire de tous. Je suis fier que notre assemblée le dise **d'une seule voix.**

À l'État, maintenant, d'entendre cette unanimité.